L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 29 OCTOBRE 1886

Le Général Uhrich.

Nous détachons les lignes qui suivent d'une nécrologie publiée par *Le Gil Blas*, le 12 octobre, c'est à dire trois jours après la mort de l'héroïque défenseur de Strasbourg, mort à Passy le 9 octobre 1886.

Né à Phalsbourg en 1801, élève à Saint-Cyr en 1818, sous-lieutenant au 3e léger, capitaine en 1831, chef de bataillon en 1841, lieutenant-colonel en 1845, colonel en 1848, M. Uhrich était promu, le 11 août 1855, au grade de général de division. Sa brillante conduite pendant la campagne d'Italie lui valut le grade de grand-officier de la Légion d'honneur.

En 1866, atteint par la limite d'âge, le général Uhrich était placé dans la section de réserve de l'état-major ; on a dit à tort qu'il avait pris sa retraite. Les généraux de la section de réserve peuvent être appelés, en cas de guerre, à exercer des fonctions actives dans l'armée.

C'est en vertu d'un droit formel que le général Uhrich sollicita sa réintégration dans l'armée active le jour même de la déclaration de guerre ; il réclamait en même temps le périlleux honneur de commander la place de Strasbourg, où il avait passé quatre ans en qualité de général de brigade.

Jusqu'alors, le général Uhrich n'était connu que de ses camarades et de ses subordonnés, qui avaient apprécié, en maintes occasions, son courage chevaleresque et la sûreté de son coup d'œil ; au lendemain des premières défaites, quand le général de Beyer se fit avancer jusque sous les murs de Strasbourg, l'attention de la France fut dirigée vers cette ville, qui paraissait être alors la clef de l'Alsace. L'émotion fut bien plus vive encore quand l'armée allemande eut entrepris le bombardement brusquement populaire ; les journaux publièrent son portrait plus ou moins authentique ; le gouvernement de la Défense nationale eut l'idée de donner le nom d'Uhrich à l'avenue de l'Impératrice. Survint la capitulation de Strasbourg ; le silence se fit, et l'on avait parfaitement oublié le général Uhrich quand parut l'avis, et non le jugement, du conseil d'enquête qui, sous la présidence du maréchal Baraguey-d'Hilliers, examinait les capitulations signées pendant la guerre. La commission déplorait surtout que les drageaux n'eussent pas été détruits ; elle ajoutait que, le 27 septembre 1870, quand le général Uhrich consentit à ouvrir les portes de la ville, la brèche n'était pas faite au corps de place.

Rappelons que le général Uhrich n'était arrivé à Strasbourg que le 31 juillet et qu'il n'avait même pas obtenu du ministre de la guerre l'autorisation de raser les constructions et plantations comprises dans la zone militaire de la place.

En concluant la capitulation, le général Uhrich signa le revers et partit pour Tours, où le gouvernement lui conféra la grand'croix de la Légion d'honneur.

Depuis 1872, l'ancien commandant de Strasbourg vivait dans la retraite ; ses vues ont été souvent discutées ; nous tenons à reconnaître que parmi ceux qui l'ont défendu figurent des écrivains [illegible] témoins oculaires de ses efforts condamnés d'avance au résultat que l'on sait.

Le général Uhrich était le cousin de notre compatriote et ami, M. P. A. Boyé, dont récemment nous avons eu occasion de parler au sujet d'une entreprise française : *Les Expositions flottantes*, et dont le fils aîné, M. Christian Boyé, est actuellement à la Nouvelle-Orléans.

Les funérailles du général ont eu lieu le 20 octobre.

Le commandant de la Vega.

Nous avons reçu la carte P. P. C. de M. le commandant J. M. de la Vega.

M. de la Vega qui nous avait été annoncé comme l'officier le plus brillant peut-être de la marine mexicaine, a prolongé durant deux ans environ son séjour à la Nouvelle-Orléans, séjour qui, dans le [illegible]pe, ne devait être que de quelques [illegible].

Nous ignorons ce que lui ont semblé ces deux années, quelles impressions il emportera de la Nouvelle-Orléans et des Etats-Unis ; mais à coup sûr il nous en laissera d'excellentes. Le temps vécu par lui à la Nouvelle-Orléans aura passé trop vite pour tous ceux qui l'ont connu et qui auront que chez lui l'homme distingué le dispute au marin éminent.

Au moment où le commandant de la Vega nous quitte, nous ne pouvons nous défendre d'exprimer le regret que nous éprouvons de voir s'interrompre des relations aussi aimables pour nous, et de formuler l'espoir que les circonstances, la bonne fortune, nous ramèneraient quelque jour ce représentant, si remarqué, si sympathique, de la République Mexicaine.

L'INDÉPENDANT.—Nous avons annoncé l'autre jour le départ de M. Dermigoy pour New York, où l'*Indépendant* (fondé à la Nouvelle-Orléans) va être publié quotidiennement.

Ajoutons que cette feuille qui mérite l'appui de toute la population Franco-Louisianaise, continuera de paraître loi hebdomadairement. Nous recevons à ce sujet la communication suivante de notre estimé confrère M. Emile Serres, auquel M. Dermigoy a confié les intérêts de son journal en cette ville :

"L'INDÉPENDANT" reste toujours debout à la Nouvelle-Orléans. Il paraissait chaque lundi—comme par le passé, il paraîtra chaque lundi. Il était rue Royale 139, il sera à l'avenir rue de Chartres 103. J'en suis toujours un des principaux rédacteurs.

EMILE SERRES.

MARIAGE.—Hier matin, les amis de deux familles, bien connues de la Nouvelle-Orléans, s'étaient rendus à la cathédrale St-Louis, pour assister à une cérémonie toujours émouvante et à laquelle la solennité du culte catholique prête encore un plus grand caractère. L'assistance était nombreuse ; elle était appelée là par le mariage de Mlle Eugénie Heyl et de M. Paul Camors.

A dix heures les fiancés faisaient leur entrée et allaient prendre place devant le grand autel, joyeusement paré, dans son plein rayonnement.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. Père Mignot, qui lui a prêté pour préface une de ces allocutions comme il sait les faire, courte mais pleine de pensée, de saine morale et de cœur. La parole de l'excellent prêtre a été toujours écoutée avec recueillement, avec respect et affection ; on voit en lui non seulement un ministre de Dieu, mais aussi un ami.

La toilette de la fiancée était un modèle achevé de coquetterie, d'élégance. Il faudrait, pour la décrire, une plume que nous n'avons pas, une plume féminine, avec toute sa délicatesse, toutes ses finesses. La nôtre est trop lourde pour toucher à pareil sujet. Il nous suffira de dire que cette charmante composition—car c'était une—était due à Mme Goilard. Ce nom promet toujours, on le sait ; et dans cette occasion, toutes les promesses ont été tenues. C'était son premier cadeau de noce à une autre.

A midi les mariés s'embarquaient, à bord du *New Camelia*, pour se rendre à Mandeville, Hôtel Frapart, où ils vont passer quelques jours.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les Ministrels ont fait journée pleine hier ; belle recette matin et soir.

Le programme de ce jour comprend *La parade du tambour major*—*Our hockey Club*—*Chiens savants* du professeur Gleason—*The little sly coon* ; danse et chant.

Dimanche reprise de la farce : *Over the garden wall*, avec M. et Mme Geo. S. Knight.

BATAILLE DE PARIS.—Le Panorama de la Dernière Bataille de Paris est bien intéressantes lectures qui s'y font, d'heure en heure, attirent toute les jours une grande affluence de curieux. La toile est vivante ; elle vous donne la représentation fidèle de ce que fut cette lutte suprême sous les murs de Paris. C'est la saisissante histoire—tracée par le pinceau—de cette journée d'héroïsme et de sang.

THEATRE EDEN.—Représentation chaque soir ; on commence vers huit heures et le dernier baisser de rideau a lieu vers minuit.

THÉATRE ST. CHARLES.—Ce soir septième représentation du drame *Spartacus*, qui obtient un succès si marqué, grâce au talent populaire de M. Robert Downing et à celui de M. Aveling.

Théâtre de l'Opéra.

La troupe de l'Opéra, après avoir subi deux délais en route, est arrivée hier soir à dix heures et quelques minutes.

Nous n'avons que le temps de communiquer cette bonne nouvelle à nos lecteurs, en ajoutant que la soirée d'inauguration est fixée au samedi 6 novembre.

La troupe débutera par la reprise de *Faust*.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 28 octobre 1886.
Thermomètre de R. SCHMITT, Opticien.
No 124 rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	44	6⅔
Midi	60	15⅔
3 P. M.	62	16⅔
6 P. M.	60	15⅔

Nlle-Orléans, 28 octobre 1886, 9 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	53	Nashville, Tenn.	58
Augusta, Géo	62	Pittsburg, Pla	45
Savannah, Géo	68	Cairo, Ill	54
Mobile, Ala	61	Davenport, Iowa	51
Montgomery, Ala	57	Dubuque, Iowa	56
Vicksburg, Miss	58	Keokuk, Iowa	54
Galveston, Tex	64	La Crosse, Wis	50
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	55
Shreveport, La	61	St-Paul, Minn	55
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	58
Chattanooga, Tenn	54	Omaha, Neb	58
Cincinnati, O	42	Yankton, D. T	53
Louisville, Ky	43	Key West, Fla	78
Memphis, Tenn	54	Nlle-Orléans, La	58

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Paul St-Martin à Mlle Marie C. Lorio.
Henry L. Shanaville à Mlle Magdalena Huber.
William Gahner à Mlle Mary Lavon.
William Henry Hayes à Mlle Louise C. Meek.

Naissances.

Mme Henry C. Miller, un garçon.
Mme Joseph H. Stokes, une fille.
Mme Giuseppe Michele, un garçon.
Mme Jacques Fachan, un garçon.
Mme John L. Walter, un garçon.
Mme Louis Auguste Roy, un garçon.

Décès.

Auguste Hurstell, 51 ans, rue Dauphine près de l'avenue Jordan.
Michael Campbell, 44 ans, 248 rue Delord.
Precilla Russell, 107 ans, 277 rue St-Louis.
Louis Haudel, 21 jours, Milneburg.
Mlle Anaïs C. Delivernière, 56 ans, 330 rue Bourgogne.
Marie T. Wetta, 13 jours, coin Fulton et Quatrième.
Walter Pickel, 8 mois, 442 rue Howard.
John Durnin, 33 ans, 93 rue Locust.
Mme Veuve Anne Touche, 76 ans, 251 rue Troisième.
Roch Roy, 2 mois, 403 rue Marais.
Michel George, 59 ans, 220 rue Royale.
Ernest P. Durand, 46 ans, coin Ste-Anne et Royale.

Ventes inscrites aux bureaux de l'aumentateur des aliénations :

Mme Christian Schopp à Mme John A. Blohm, un terrain dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues Aline, Constance, Delachaise et Laurel, $600.

American Homestead Co. à Mme Vve B. Richard, une portion de terre dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues St David, Greene, Edmond et l'Avenue Clay, $30000.

Hope Homestead Association à William Donovan Murphy, deux terrains dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Tréme, Franklin et Bienville, $2000.

Noël R. Phelps à Justin J. Langles, un terrain dans le 4me district, dans l'Ilet borné par les rues St-André, Josephine, Chestnut et Camp, $4500.

J. A. Blaffer à A. W. Jackson, un terrain dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Austerlitz, Chestnut et Général Taylor, $600.

John Pfleger à Michel Bridje, deux terrains dans le 5me district, dans l'Ilet borné par les rues Columbus, Villeré, Kerlerec et Marais, $2000.

Mme John D. Sybrandt et Edward Morphy à Mme P. Déjan, un terrain dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Quartier, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, $1125.

James Simson à Hugh Cain, un terrain dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Bourgogne, Piété et Dauphine, $2000.

Auguste Lambert à Louisa Jackson, un terrain dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Conti, St-Louis et Tréme, 2000.

Succession de Christopher Ulmann et femme à Mme Bertha Schlüter, une portion de terre dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Constance, avenue Louisiana et Delachaise, $150.

Charles Philip Reilly et als. à Mme veuve John Michael Vogel, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Miro, Palmyre et Gasquet, $450.

M. J. Leroy à Gabriel Tujague, un terrain dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Bourgogne, Piété et Dauphine, $730.

Mary Coffey et als. à George Bultmnat, un terrain dans le 4me district, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Harmonie, Laurel et Pleasant, $650.

Charles Walker à Patrick Bean, deux terrains dans le 6me district, dans l'Ilet borné par l'Avenue Nashville, les rues Jersey, Eleanor et Laurel, $810.

John Francis Lowe au People's Homestead Association, deux terrains dans l'Ilet borné par l'Avenue Peters, les rues Perrier, Léontine et Colisée, $200.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—John Lamber Welsh contre la American Salt Company—Procès au sujet de la nomination d'un receveur, présentant l'impossibilité de payer des dettes et des intérêts personnels sur une somme de $2800.

Le juge Pardee a nommé Gottleib Hansman receveur, avec la faculté de fournir dans dix jours une caution de $5000 et de dresser un inventaire le plus tôt possible.

Cour Civile de District.—Henry A. Stevens, John A. Wood et fils, Alphonse Martin, contre le Bureau des assesseurs.—Procès pour réduction d'assesement.

P. L. Barthe contre le Bureau des assesseurs—Même procès.

H. L. Lawler contre Mme A. Christina et autres—Procès pour $1,500 de dommages pour propriété saisie illégalement par le constable de la 1ère cour.

Cour Criminelle de District—Section A.—Juge Roman.—Une ordonnance de non lieu a été readue dans l'affaire de John Megan, accusé d'effraction et de tentative de vol.

William Johnson s'est déclaré innocent de la même accusation que le précédent.

Cour du recorder Davey.—Hannah Bailey, alias Telfand, pour mœurs, blessures et voies de fait sur Annie Robertson, a été renvoyée devant la Cour Criminelle, sous caution de $500.

Maggie Kinker, léger vol, renvoyée devant la cour criminelle sous caution de $2500.

A. W. Tompkins, alias G. W. Hart, abus de confiance, $500 de caution.

John Lake, pour obstruction de la voie publique, $10 ou 20 jours.

Sharp Norton, vagabondage et ivresse, $20 ou 30 jours.

William Smith, folie, $20 ou 30 jours.

John Brennan, bris de paix, $10 ou 20 jours.

Richard Raymond, vagabondage, $25 ou 30 jours.

Emma Fields, bris de paix, $25 ou 30 jours.

Cour du recorder Burthe.—John Théodore, blessures, $500 de caution.

Henry Wilson, port d'armes cachées, renvoyé devant la cour criminelle sous $500 de caution.

Charlotte Cuby, ivresse et bris de paix, coudamnée à nettoyer la cour.

Alfred Hyne, ivresse, trop ivre pour comparaître, a été renvoyée en prison en attendant qu'elle ait repris possession de ses facultés.

Permis de bâtir.—Les permis suivants ont été délivrés hier à la mairie :

A B. Gungel, rue Conti, entre Claiborne et Derbigny, une cuisine à un étage ; James Knupt, architecte, $165.

Antoinette Podesclarex, rue Rochebleve, entre Lalarpe et Lapeyrouse, une maison à un étage ; le propriétaire, architecte, $400.

John C. Jacques, rue Claiborne, entre Nouvelle-Orléans et St-Bernard, une maison à un étage ; le propriétaire, architecte, $200.

H. Hinne, rue Toledano entre Magazine et Constance, une maison à un étage ; H. Roussel, architecte, $750.

J. T. Lowey, avenue Peters, entre Peirser et Colisée, deux maisons à un étage ; H. J. Andrau, architecte, $800.

Mme E. Holtrith, rue Dryades entre Jackson et Joséphine, une maison à un étage ; John Boss, architecte, $1500.

Mère et fils.—Un nommé Richard Desarie a été arrêté sur une plainte portée contre lui par sa mère. Celle-ci, Mme Sarah Desarie qui habite rue Jena entre Camp et Chestnut, a déclaré à la police qu'il ne lui payait pas une pension suffisante, sauais qu'il dépensait son argent au jeu, elle a ajouté qu'il l'avait menacée de briser tous les meubles de la maison et de se livrer sur elle-même à des voies de faits.

Richard a été condamné à $5 d'amende et $200 de caution en garantie de sa bonne conduite.

L'offrande du Cotton Exchange.—M. R. M. Walmsley, président du Cotton Exchange, a adressé hier le télégramme suivant à M. B. F. Edwards, chairman du comité de secours, à Beaumont, Texas :

"Tirez à vue sur le Cotton Exchange de la Nouvelle-Orléans pour deux cent cinquante dollars ($250) destinés à secourir les victimes de Sabine Pass."

L'offrande de la Bourse au coton se monte donc déjà à $1,200.

Taxes.—La somme de $23,131 38 a été perçue hier à la mairie sur les taxes de 1886.

Commencement d'incendie.—Hier, à 10 heures 15 du matin, l'officier Scanlan a découvert, au pied de la rue Sorapuru, le feu dans un amas de copeaux. Les flammes commençaient déjà à prendre de l'extension, mais elles ont été éteintes en peu d'instants par l'officier, aidé de quelques citoyens, sans qu'il ait été nécessaire de donner l'alarme.

La cause du feu est inconnue.

Accident du travail.—Hier, à 11 heures du matin, un nommé Zimi Zabin qui travaillait à bord du steamship "Alicio", au pied de la rue Mandeville, a été pris sous une balle de coton d'où il a été retiré avec de graves contusions à la tête et aux épaules.

Des camarades l'ont ramené chez lui rue de Chartres, près de la rue du Port.

Vols.—Dans la nuit de mercredi à jeudi, un inconnu a forcé la porte d'entrée de la maison No 54, rue Marigny, a volé deux chemets, quatre becs de gaz, quatre globes et une clef en cuivre, le tout évalué $15. Ia maison appartient à M. Rossonney qui habite rue de Chartres Nos 98 et 100.

—Une servante du nom de Marie, alias Winnie Jackson, coulent, employée chez Mme Pons, No. 81 rue Royale, a volé à ses maîtres, mercredi, à midi, un portefeuille en cuir rouge contenant $10. Elle a pris la fuite et n'a pu être retrouvée, mais son signalement a été télégraphié à toutes les stations de police.

—Jeudi, entre 2 et 3 heures 30 de l'après-midi, un voleur qui a pénétré dans la chambre d'une allemande âgée, nommée Mme Beyerle, qui habite au second étage de la maison No. 17 de la rue Toulouse, lui a volé dans une armoire une montre en or évaluée $30 et un billet de $5.

Autres vols.—Mercredi, entre 4 et 5 heures du matin, une bande de voleurs a parcouru tout un quartier du 4me ward pénétrant dans plusieurs habitations où heureusement ils n'ont pu soustraire rien d'important.

Rue Galvez, No 18, ils se sont introduits chez M. Maurice ; ils ont fait dans la cour un paquet de vêtements et les ont abandonnés.

Rue de la Douane, ils ont volé du pain ; rue Miro, No 14 chez M. Martinez, ils ont volé, un panier de marché rouge et blanc, avec couvercle, qui a emporté aussi un oiseau moqueur enfermé dans une cage ordinaire.

Enfin, pénétrant au No 12 de la rue Miro, ils ont volé un autre panier de marché.

Un attribue ces légers vols à des enfants qui, n'ayant pas réussi à mettre la main sur des objets de valeur, se sont rejetés sur ce qui s'est trouvé à leur portée.

Au théâtre—Mercredi soir an second acte du *Gladiateur* au théâtre St. Charles, deux des acteurs MM. Robert, Downing et Wm. Muldoon étaient engagés l'épée à la main dans une passe, lorsque le dernier a reçu accidentellement sur la tête un coup d'épée qui lui a fait une blessure qui de l'avis du médecin qui a été appelé à lui donner ses soins, est sans gravité.

A l'hopital—Un jeune homme du nom de William Young qui maniait imprudemment un revolver, hier matin, au coin des rues Claiborne et Enghien, s'est blessé à la main gauche et a été admis à l'hopital.

Isaac Ball, charpentier à bord du steamship El Paso, à Alger, a eu, vendredi soir, la main prise dans l'engrenage du cabestan à vapeur auquel il faisait une réparation. Il a été soigné à l'hôpital.

Le mexicain Munico qui a été mercredi, blessé par John Théodore, au coin des rues hôpital et Royale est en ce moment à l'hôpital souffrant d'une profonde coupure au bras gauche.

LES RIXES DANS L'INDE.—Le *Temps*, à propos des rixes sérieuses qui ont éclaté dans l'Inde et, notamment, dans les provinces du Nord-Ouest, entre les nombreuses sectes brahmaniques de l'immense presqu'île—rixes que les autorités anglaises n'ont fait cesser qu'à grand peine—exprime une opinion, qu'il n'est très probablement pas la seule à avoir :

"Ces faits, dont le télégraphe signale la répétition à Hoschiarpour, particulièrement le refus d'obéissance des agents de police indigènes, montrent combien est précaire et hasardée la puissance britannique dans l'Inde. Aujourd'hui, comme par le passé, elle ne repose que sur un prestige moral audacieusement et merveilleusement imposé et maintenu par une poignée d'Européens résolus. Qu'une commotion, qu'une intervention étrangère se produisent, et ceux-ci devront, du jour au lendemain, engager, comme lors de la guerre des cipayes, une lutte désespérée dans laquelle ils seront dès l'abord à deux doigts de leur perte et ils ne triompheront que par hasard, à force d'héroïsme et de cruauté."

A LA MÉMOIRE DU LIEUTENANT-COLONEL HERBINGER.—Mme Herbinger, nièce de l'infortuné lieutenant-colonel français, fait élever, en ce moment, au cimetière Montparnasse, un monument funéraire dont l'inauguration aura lieu le 30 novembre prochain. Le corps du commandant Herbinger, père du lieutenant-colonel et tué à l'ennemi, sera transporté la veille de Neufchâteau, où il repose, à Paris, pour être inhumé aux côtés de son fils.

Le monument, dû au ciseau du sculpteur Etex, sera placé en face de la porte Denfert, dans l'allée principale, entre le colonel Denfert mort en 1871 et celui des gardiens de la paix et des pompiers morts victimes du tour devoir. Il se composera d'une pierre tombale supportant une énorme croix couchée, au-dessous de laquelle se trouveront groupées, en relief, une carte décorées du Tonkin, une couronne d'immortelles et une épée brisée.

A la tête de la pierre tombale, sera placé le groupe principal, qui se composera du buste du lieutenant-colonel et d'une statue de Jeanne d'Arc, de la famille de laquelle descendait Herbinger. Ce groupe atteindra quatre mètres de hauteur.

RÉPUBLIQUE ET MONARCHIE.—M. J. J. Weiss publie, dans le *Journal des Débats*, un très remarquable article sur les avantages et les désavantages propres à chacune des deux formes de gouvernement, monarchique et républicaine. Il pose, en terminant, cette question aux conservateurs :

"Tout ce que les anciens conservateurs, les catholiques, les augurs et les patriotes attendent d'un monarque, que n'essayent-ils de le réaliser eux-mêmes sans monarque, dans la République et par la République, au moyen des trois libertés primordiales de la presse, du vote et de la tribune, dont ils ne peuvent pas prétendre qu'ils ne jouissent pas avec plénitude, avec débordement ? Au lieu de déclamer contre la République, servez-la pour vous en servir, on, si la formule en ces termes paraît trop brutale, servez la République et servez-vous-en : servez-la, c'est votre obligation légale : servez-vous-en, c'est votre droit.

"Dix ans déjà passés, quel fruit est revenu aux conservateurs de leur étalage de regrets monarchiques ? Ils n'ont obtenu d'autre résultat que d'arracher du sein de la patrie qu'ils aimaient des princes innocents de jours vains tumultes. Qu'attendent-ils aujourd'hui de l'action monarchique implacable dont ils ont fièrement menacé les républicains de profession quand ceux-ci, poussés à bout, ont voté la loi d'exil."

M. Weiss conseille aux conservateurs de renoncer à des "amusettes d'impuissants" et de dresser plutôt un "programme électoral raisonnable, pratique et légal, dont le triomphe ou simplement le demi-succès leur rendrait leur position légitime dans l'Etat, dans la République maintenue et affirmée."

MAUVAIS VIN.—Il n'y a pas qu'à Paris que le vin est mauvais !

Le rédacteur en chef d'un journal de province allemand publia, la semaine dernière, la note suivante : "J'ai acheté " chez un marchand de vin rouge de la " ville une bouteille de vin rouge. J'ai " fait analyser ce vin : il contient toute " espèce de choses, mais pas jus de raisin. Si le marchand qui m'a ainsi " trompé ne m'envoie pas dans les 24 " heures une bouteille de vrai vin, je " publie son nom et son adresse."

La journée n'était pas écoulée que vingt-trois marchands de vin avaient envoyé chacun une bouteille !

Restaurant du Bowery :

—Garçon, combien donc de temps garder-vous ces œufs ?

—Mais, monsieur, jusqu'à ce qu'on les mange !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

—Les dépêches nous arrivent de New-York, sans suite, les unes complètes, les autres morcelées. Impossible de rétablir l'ordre au milieu de cette confusion. Pour le faire il nous faudrait attendre la dernière ligne du télégraphe, et elle nous viendra à une heure si avancée, qu'il nous serait impossible de donner à nos lecteurs même une esquisse de ce grand festival de deux nations, qui fera époque pour l'une et l'autre :

LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS.

Nous sommes donc obligé de prendre les télégrammes dans l'ordre ou plutôt le désordre où ils nous viennent, et si notre travail est confus parfois, incomplet, le lecteur voudra bien considérer que nous n'avons pas seulement, comme nos heureux confrères de la presse américain, à livrer à la composition les feuilles (et ils forment tout un volume), mais qu'il nous faut les lire, les trier et traduire de 150 ou 200 pages ce que nous jugeons devoir publier.

L'inauguration de la statue de la Liberté, de Bartholdi, sur l'Ile Bedloe.

New York, 28 octobre—La tempête de pluie qui a prévalu hier, toute la journée, a cessé hier soir, mais il y a, ce matin, comme des menaces de mauvais temps pour la fête qui doit avoir lieu en l'honneur de l'inauguration de la statue de la Liberté de Bartholdi.

Un léger brouillard plane sur la ville et obscurcit en quelque sorte les splendides décorations qui ornent les édifices de la ville.

Les drapeaux français et américains flottent sur les bâtisses et aux fenêtres dans toutes les directions.

Il est facile de voir qu'il s'agit d'une fête générale ; tout d'ailleurs par les corps de miliciens et d'organisations civiques qui se meuvent dans toutes les rues de la ville et l'affluence considérable de curieux qui encombrent tous les trottoirs.

Les affaires seront entièrement suspendues pendant la journée. Les Ecoles publiques resteront fermées. Tout New-York, enfin, participera à la grande célébration.

Depuis deux jours déjà les visiteurs affluent de toutes les sections du pays. Ce matin plusieurs milliers de personnes sont arrivées, en dépit de l'incertitude du temps, dont ils ne s'effraient nullement.

Cette tempête a beaucoup entravé hier, les travaux sur l'Ile Bedloe ; mais comme il ne restait que peu de chose à faire, on ne s'est guère préoccupé de la pluie.

Une grande plateforme a été érigée pour les orateurs. Un magnifique drapeau français en soie couvrira la tête de la Statue. Sur un signal du Président Cleveland, il sera enlevé et dévoilera la tête de la déesse.

La parade sur terre, qui s'est mise en mouvement à 9 heures, comprend de 25,000 à 35,000 hommes. La tête de la colonne arrivera à la batterie vers midi.

Les manœuvres commenceront à 12:45 P. M.

Le Président arrivera, croit-on, à l'Ile Bedloe vers 3 heures et les cérémonies s'ouvriront dès qu'il aura pris son siège.

New York, 28 octobre 1886.—La foule est innombrable au Madison square, et tout le long de Broadway, ce ne sont que vagues humaines dans une agitation sans trêve. La pluie ne peut rien contre la foule.

Devant le Whitney House une brillante escorte militaire attend le Président, qui se présente, accompagné du Secrétaire d'Etat, M. Bayard et entre en voiture. Suivent les membres du cabinet, le colonel Lamar, l'amiral Luce, le major Whipple. Le cortège, précédé de la Vieille Garde, descend la Cinquième Avenue, au milieu de milliers de hurrahs. La brigade de marine des Etats-Unis est la seule.

Des corps de milice innombrables sont également dans ce défilé, on l'on remarque les gouverneurs du Massachusetts, du Maine, du Vermont, du Connecticut, du Rhode Island, du New Jersey, du Maryland, de New York ; puis les juges des Cours fédérales. Le Président arrive à Madison Square à 10 h. 40.

Après lui s'avance la Délégation Française, dont les membres lui sont présentés, et à laquelle est réservée la plus grande partie de la plateforme. A la tête de cette délégation sont Bartholdi, le comte de Lesseps, l'amiral Jurse, le général Pélissier, puis le colonel De Puny, M. Bigot, le colonel de Laussedat.

On remarque sur l'estrade le général Sheridan et son état major.

Près de lui les juges de la Cour Suprême des Etats-Unis.

Le gouverneur Hill se présente sur l'estrade et les applaudissements éclatent. Mais voici que Bartholdi, le grand sculpteur, paraît sur la plateforme ; c'est du seul de cet homme qu'on le reconnait, s'élançant des ... d'une indescriptible enthousiasme.

On dirait qu'ils se répercutent dans la ville entière ; ce ne sont que vivats : Bartholdi ! Bartholdi ! et le grand artiste s'incline encore et encore devant ce peuple dont il est en ce moment l'idole. Longue, longue est cette superbe et si légitime manifestation. Puis vient le Président Cleveland auquel on fait aussi une ovation des plus chaleureuses.

On se place et l'on attend la procession ; mais grâce au temps orageux, ce n'est qu'à 11 heures que le premier signal est donné par le canon. Au moment où ce canon gronde, il y a devant New York environ cent navires en ligne, formant deux divisions, très richement pavoisés.

L'immense colonne qui s'allonge dans les rues de la ville ne se met heureusement en marche qu'à une heure. On estime un million de personnes le monde qui est là.

Le steamship des Etats-Unis Despatch est mouillé à la hauteur de la 23ème rue, Ouest, et au moment où le Président se prépare à s'embarquer avec sa suite, on tire un salut présidentiel.

L'embarquement achevé, le Despatch prend la direction de Bedloe Island, suivi de toute une flotte.

Avant d'arriver au lieu d'embarquement, et sur tout le parcours, les drapeaux de tous les corps militaires, de toutes les organisations civiles avaient salué le Président qui, tête nue, s'inclinait devant la foule. Et dominant le bruit de la foule, l'hymne de la France, la *Marseillaise*, retentissait partout.

La flotte arrive à Bedloe Island et un coup de canon annonce que les cérémonies commencent.

Elles s'ouvrent par une prière que dit le Rev. Richard Storrs.

Le comte de Lesseps se lève ensuite et prononce un discours en français, au nom de l'Union Franco-Américaine. Puis le Sénateur Evarts fait la présentation par un second discours.

Le dévoilement de la statue de la Liberté a lieu aussitôt par les mains du Président et il est salué par tous les canons qui se trouvent dans le port.

Quand les canons ont fait silence, des discours sont prononcés par le représentant de la République Française, M. A. Lefèvre, ministre plénipotentiaire et par M. Depew.

Les cérémonies se terminent par une bénédiction ; et un salut national est tiré par tous les canons de la flotte et des forts.

Le programme porte que le soir la Statue sera illuminée et que sur les îles Bedloe et Governor des feux d'artifice seront tirés.

Un dîner sera donné chez Delmonico aux hôtes français par la Chambre de Commerce.

A quatre heures, les navires qui ont figuré dans la parade navale, regagnent New York pour y ramener les invités.

Il nous serait absolument impossible de donner les discours prononcés cette circonstance : tout au plus pouvons-nous, à l'heure avancée où nous sont transmises les dépêches, tenter d'écrire une façon d'esquisse de quelques-uns de ceux-là.

M. de Lesseps qui, malgré son grand âge, s'est tenu bravement au milieu de la pluie, a accompagné de paroles éloquentes la présentation de la Statue.

"Citoyens de l'Amérique, a-t-il dit, je me suis empressé d'accepter la gracieuse invitation de la grande République Américaine. Généreuse fut l'idée de celui qui présida à l'érection de la Statue de la Liberté. Cette idée honore et ceux qui l'ont conçue et ceux qui l'ont comprise et acceptée. La Liberté éclairant le Monde ! phare gigantesque se dressant au milieu des vagues de la libre Amérique !

"En éclairant ici, à la puissante clarté de ce phare, tout homme sans qu'il foule un sol où l'initiative individuelle éclate dans toute sa force ; où le progrès est une religion ; où les grandes fortunes se rendent populaires par leurs entreprises charitables, en encouragant l'éducation et la science, en répandant partout les semences fécondes de l'avenir.

"Vous avez raison, citoyens Américains, d'être fiers de votre dévorante activité, de votre *go ahead*. En vous parlant des sympathies de la France, je sais que j'exprime la pensée de tous mes compatriotes. Aucun souvenir pénible ne s'élève entre les deux pays ; rien qu'une loyale rivalité, celle du progrès.

"Nous acceptons vos inventions, comme vous acceptez les nôtres, sans jalousie. Vous aimez les hommes qui osent et qui persévèrent, et je le répète, j'aime votre *go ahead*.

"Nous nous comprenons mutuellement quand je vous tiens ce langage. Je me sens chez moi quand je suis chez vous. Les illustres descendants de la noblesse française qui traversèrent l'Atlantique, il y a cent ans de cela, à l'aurore de votre gloire, vous portèrent les sympathies nationales de la France, sa coopération et ils revèrent pour vous de glorieuses destinées. Leur rêve s'est plus que réalisé. A cette distance d'un siècle ces sympathies sont restées les mêmes.

"Aujourd'hui les représentants de la France, contemplent l'Amérique puissante, libre, et ils lui présentent cet emblème, afin de mieux proclamer qu'elle est grande, qu'elle a grandi pour la liberté.

"C'est pour moi un bonheur de vous parler ainsi à cœur ouvert et de savoir que mes paroles sont écoutées, sont accueillies par de véritables amis.

"Bientôt Messieurs, nous nous reunirons de nouveau, afin de célébrer une autre conquête de la paix. Au revoir, à Panama".

Ici le télégraphe nous laisse en suspens. En attendant les derniers mots du discours de M. de Lesseps—s'ils viennent à temps—nous passons à celui de M. Lefèvre, le ministre de France.

"En présence d'une aussi imposante assemblée, a-t-il dit, et comme préface d'une cérémonie qui consolide l'amitié séculaire de deux grandes nations, ce m'est un honneur et un vif plaisir de vous présenter, au nom du gouvernement français et de la nation française entière, la chaude et sincère assurance de leur sympathique participation à cette solennité.

"L'inauguration d'aujourd'hui est pleine de grandeur, de majesté ; elle est de celles qui font date dans une histoire. Cette colossale Statue de la Liberté, création d'un grand artiste, captivera partout l'attention, commanderait le respect. Mais ici, sur ce sol américain, elle a une signification toute spéciale.

"Ce sera un éternel honneur pour la France d'avoir secondé les efforts de votre héroïsme, et d'avoir compris, dès votre aurore, les sublimes perspectives qui couvraient, que promettait à l'humanité votre généreux fondateur. Le symbole que nous venons d'inaugurer, n'est pas une simple allégorie. Gage de fraternité entre les deux plus grandes Républiques du monde, cette Statue est contemplée par plus de cent millions d'hommes libres.

"Parmi les milliers d'Européens qui, chaque jour, arrivent sur vos rivages hospitaliers, aucun ne passera devant ce glorieux emblème, sans en comprendre aussitôt la grandeur morale, sans le saluer avec respect, avec reconnaissance."

—Le discours de M. Evarts, dont nous n'avons encore qu'une partie à l'heure où nous écrivons ces lignes, est déjà très étendu pour une nous invasions en entreprendre même une analyse. Nous nous contentons d'en détacher le passage suivant :

"Aujourd'hui, au nom des citoyens des Etats-Unis qui ont achevé le piédestal de la Statue, qui l'y ont dressée, au nom du Comité volontaire qui a accompli le vœu de ses concitoyens, je déclare au nom de la nombreuse assemblée de ses hôtes distingués de la France ; de cette auguste réunion des hommes honorables et honorés de notre pays et de cette multitude innombrable, que ce piédestal et cette œuvre conjointe des deux Républiques sont achevés et remis au soin et à la garde du gouvernement et du peuple des Etats-Unis."

Au cours de son Adresse, M. Evarts a passé en revue l'histoire des deux Républiques unies, et avec une grande chaleur d'accent, une véritable beauté d'expression, il a rappelé le rôle splendide de la France sur la terre Américaine et la dette d'éternelle gratitude que les Etats-Unis seront toujours heureux et fiers de reconnaître, de proclamer